

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-680410

MA 823

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 125.85

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZERHOUNI SOUFIAN

Date de naissance :

01/12/1987

Adresse :

RBS LES CHAMIS 3 618 NASSIM CASABLANCA

Tél. : 0662129142

Total des frais engagés :

1000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Myriam BRICHA

Pneumologue Allergologue  
Angle bd El Oued et bd Dahla  
Rés. "Les Rosiers", Imari, 4<sup>e</sup> étage, n°144  
Ain croix Casablanca Tél. : 05 22 50 19 35

Cachet du médecin :

Date de consultation :

17/05/2022

Nom et prénom du malade :

Louiski Houda

Age: 32 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DMH

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : Soufian

Le : 17/05/2022

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/05/82	CS		300,00 Dh	INP 09/11/1982 Dr Myriam BAKHETI Pneumologue - Allergologue Amb. bd Zouhour Dads et bd Dakha Rés. Les Rosiers, Imme. 1, 4 <sup>e</sup> étage, n° 144 Res. Le Chack - Casablanca - Tél : 05 22 50 18 35
17/05/82	Téso catalan		600,00 Dh	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

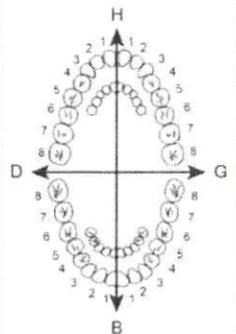
### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'O.D.F

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : <input type="text"/>
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				Montants des soins <input type="text"/>
				Début d'exécution <input type="text"/>
				Fin d'exécution <input type="text"/>
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				Montants des soins <input type="text"/>
				Date du devis <input type="text"/>
				Date de l'exécution <input type="text"/>



O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

H		G
25533412	21433552	
00000000	00000000	
D		B
00000000	00000000	
35533411	11433553	

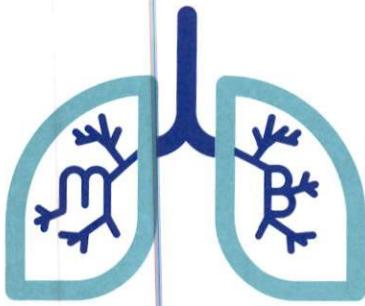
[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Dr. Myriem BRICHA**  
Pneumologue - Allergologue

Maladies respiratoires • Asthme et allergies  
Aide au sevrage tabagique • Maladies liées au sommeil  
Tests cutanés • Explorations fonctionnelles respiratoires



**الدكتورة مريم بريشة**

أخصائية في أمراض الجهاز التنفسي والحساسية

أمراض الجهاز التنفسي • الربو و الحساسية  
الإقلاع عن التدخين • الأمراض المتعلقة بالنوم  
اختبارات الجلد • الكشف الوظيفي التنفسي

17/05/2022

Mme lewki Hanouf

Tests cutanés allergologiques

Dr. Myriem BRICHA  
Pneumologue - Allergologue  
Angle bd El Qods et bd Dakhla  
Rés. "Les Rosiers", Imm. 1, 4<sup>ème</sup> étage, n°144  
Aïn chock - Casablanca - Tél. : 05 22 50 19 35

تقاطع شارع القدس و شارع الداخلة، إقامة "Les Rosiers" ، عمارة رقم 1، الطابق 4، رقم 144، عين الشق، الدار البيضاء

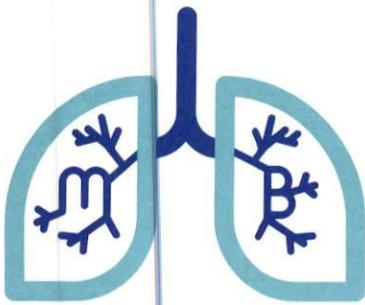
Angle bd El Qods et bd Dakhla, Rés. "Les Rosiers", Imm. 1, 4<sup>ème</sup> étage, n°144, Aïn chock - Casablanca

Tél.: 05 22 50 19 35 E-mail: dr.myriembricha@gmail.com

# **Dr. Myriem BRICHA**

Pneumologue - Allergologue

Maladies respiratoires • Asthme et allergies  
Aide au sevrage tabagique • Maladies liées au sommeil  
Tests cutanés • Explorations fonctionnelles respiratoires



## **الدكتورة مريم بريشة**

أخصائية في أمراض الجهاز التنفسي والحساسية

أمراض الجهاز التنفسي • الربو و الحساسية  
الإقلاع عن التدخين • الأمراض المتعلقة بالنوم  
اختبارات الجلد • الكشف الوظيفي التنفسي

Casablanca, le ١٧ / ٥ / ٢٠٢٢

### NOTE D'HONORAIRES

Nom et Prénom du patient :

Louki Houdi

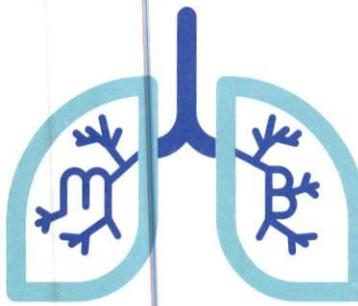
Acte	Honoraires
Tests cutanés	600,00 DH

**Dr. Myriem BRICHA**  
Pneumologue - Allergologue  
Angle bd El Qods et bd Dakhla  
Rés. "Les Rosiers", n°144, 4<sup>ème</sup> étage, n°144  
Aïn chock - Casablanca - Tél. : 05 22 50 19 35

تقاطع شارع القدس و شارع الداخلة، إقامة "Les Rosiers" ، عمارة رقم 1 ، الطابق 4، رقم 144، عين الشق، الدار البيضاء

Angle bd El Qods et bd Dakhla, Rés. "Les Rosiers", 144, 4<sup>ème</sup> étage, n°144, Aïn chock - Casablanca

Tél.: 05 22 50 19 35 E-mail: dr.myriembricha@gmail.com



Casablanca, le 17/05/2022

**TESTS CUTANES ALLERGOLOGIQUES**  
**Prick tests : Pneumallergènes**

Nom : *Wakiki*

Prénom : *Houda*

Anti H	-
Examen pleuro-pulmonaire	RAS

Témoins :

Témoin négatif	0 mm
Témoin positif	9 mm

Acariens :

Allergène	Papule (mm)	Résultat
D.pteronyssinus	11 mm	+
D.farinae	15 mm	+
Blomia	22 mm	+

Pollens :

Allergène	Papule (mm)	Résultat
5-graminées	0	-
Cupressacées	0	-
Olivier	0	-
Armoise	0	-
Ambroisie	0	-
Pariétariale	0	-

Animaux :

Allergène	Papule (mm)	Résultat
Phanères de chat	0	-
Phanères de chien	0	-

Moisissures :

Allergène	Papule (mm)	Résultat
Alternaria alternata	0	-

Conclusion :

*Tests cutanés positifs aux acariens (DP, DF, B)*

*Dr. Myriem BRICHA  
Pneumologue Allergologue  
Angle bd El Qods et bd Dakhla  
Rés. "Les Rosiers", Imm. 1, 4<sup>ème</sup> étage, n°144  
Aïn chock - Casablanca*

تقاطع شارع القدس و شارع الداخلة، إقامة "Les Rosiers" / عمارة رقم 1، الطابق 4، رقم 144، عين الشق، الدار البيضاء

Angle bd El Qods et bd Dakhla, Rés. "Les Rosiers", Imm. 1, 4<sup>ème</sup> étage, n°144, Aïn chock - Casablanca

Tél.: 05 22 50 19 35 E-mail: dr.myriembricha@gmail.com